

L'AVIS DE SAINT PIERRE DU VAL



EDITORIAL 2024



Cette année 2024 a été perturbée par des rebondissements électoraux qui nous ont contraints à assumer trois séances d'élections en peu de temps mais c'est aussi une occasion pour les habitants de se déplacer à la mairie et de rencontrer des conseillers municipaux qu'ils ne connaissent peut-être pas. Nous avons donc dû annuler la « Fête des Voisins » qui contribue à de belles rencontres tout comme les quelques rendez-vous festifs qui jalonnent l'année (vœux, kermesse, repas des Aînés, Noël des écoles).

Profitons pleinement de toutes ces occasions de rencontre qui permettent de faire connaissance, d'échanger et renforcent les liens entre les habitants de notre si jolie commune que tout le monde nous envie !

Belle année 2025 !



Démission de Mme Coralie GUERIN.

Mme Coralie GUERIN, élue conseillère municipale en 2020 estime que pour des raisons personnelles elle n'est plus en mesure d'assumer son mandat et a annoncé sa démission par lettre recommandée.
Les conseillers municipaux conscients des problèmes engendrés par ce mandat acceptent à l'unanimité la démission de Mme Coralie GUERIN.

Travaux du SIEGE.

Chaque année le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et de Gaz de l'Eure) propose des travaux d'entretien des lignes électriques. Il a été décidé en 2024 d'effectuer des travaux aux lieux-dits :

- ✓ Le Cotentin : 15 000 € participation communale : 875 € (fonctionnement)
- ✓ Le Val Jouan : 20 000 € participation communale : 1 167 € (Investissement).

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont décidé d'octroyer à leurs agents une prime exceptionnelle réduite à proportion de la quantité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 juillet 2023.

Réunion du 14 mars 2024.

Nomination d'un nouveau membre au SIVOS.

Suite à la démission de Mme Coralie GUERIN, conseillère municipale et membre du SIVOS, Mme HOUSSAYE Martine a été élue pour la remplacer avec 8 voix pour et 1 abstention lors d'une réunion du SIVOS.
Décision ratifiée et adoptée à l'unanimité des conseillers municipaux.

BUDGET 2024 / Vote du compte administratif 2023

Investissement :	
	Dépenses :
Prévu :	108 271,00 €
Réalisé :	27 864,95 €
	Recette :
Prévu :	108 271,00 €
Réalisé :	44 828,05 €
Résultat global :	180 025,23 €

**Vote du budget primitif 2024**

Investissement :	Dépenses :	133 953,40 €
	Recettes :	177 498,25 €
Fonctionnement :	Dépenses :	376 562,38 €
	Recettes :	376 562,38 €

Afin de mener à bien les différents travaux prévus sur la commune les membres du conseil municipal décident d'augmenter le coefficient des impôts de 2 points :

Taxe foncière bâti :	30,16 %	(2023 : 29,14 %)
Taxe foncière non bâti :	22,19 %	(2023 : 21,44 %)
Taxe d'habitation :	8,29 %	(2023 : 8,01 %)

Délibération acceptée par 8 votes pour et 4 votes contre.

Autorisation d'accepter des dons.

A ce jour, légalement il est interdit d'accepter des dons, or en cours d'année des personnes expriment le désir d'octroyer des dons à la commune de St Pierre du Val.

Désormais, suite à la délibération prise à l'unanimité des conseillers présents la trésorerie pourra encaisser tous les dons offerts à la commune.

Virement de crédit 1-2024.

Une subvention de 1 500 € a été attribuée à l'école de St Pierre du Val afin de financer un projet de voyage scolaire.

Un virement de 2 500 € a été effectué du compte 615228 (11) vers le 65748 (65) afin d'assurer une marge raisonnable au 65748.

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Prix du repas de la cantine :**

Le prix des denrées ayant fortement augmenté depuis 2020 les membres du conseil municipal ont décidé d'augmenter légèrement le prix du repas pris par les enfants qui fréquentent la cantine scolaire. Pour la rentrée 2024-2025 il sera donc de 3,80 € / enfant (2020 : 3,60 €).

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

Renouvellement des contrats CDD de Mmes LAVIGNE (ménage des écoles) et BOURDIN (cantine) jusqu'au 31/08/2025.

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Tracé du rallye de Honfleur-Beuzeville.**

Quelques routes de la commune seront empruntées par le Rallye Honfleur-Beuzeville le dimanche 9 novembre 2024, les riverains seront tous prévenus du tracé et des conditions.

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

Réunion du 11 octobre 2024**SIEGE : Travaux « Le Cotentin ».**

Des travaux d'entretien des lignes électriques, sous la responsabilité du SIEGE, seront entrepris au lieu-dit « Le Cotentin » pour le montant suivant dû par la commune :

Section investissement : 875 €

Section fonctionnement : 0 €

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Contrat de travail de Mme Anne-Marie COMPAIN.**

Le nombre d'enfants scolarisés à St Pierre du Val augmente de façon significative à la rentrée de septembre. Mme COMPAIN est donc embauchée comme « Agent technique 6^{ème} échelon » pour assurer la surveillance en cantine et en récréation de midi à compter du 1^{er}/09/2024 jusqu'au 31/08/2025 (horaires : 12h – 13h20) ;

Annualisation : 4,18/35^{ème}, IB 378/IM 371 soit 175,31 € / mois.

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

Modification du tableau des effectifs.

Suite à l'embauche de Mme AM COMPAIN il convient de modifier le tableau des effectifs.

Délibération acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

Protection sociale complémentaire, volet prévoyance : Convention de participation

MNT-2023-2028 : adhésion et participation financière.

Il s'agit d'une convention pour la protection sociale du personnel pour le maintien de salaire selon leur propre choix.

Délibération adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Réparation du moteur des cloches de l'église.

Un devis a été proposé par les Ets BIARD-ROY pour un montant de 1 360 € HT / 1 632 € TTC.

Devis accepté à l'unanimité des conseillers présents.



Réparation de la toiture du bâtiment du Char.

Un devis a été proposé par l'entreprise AUBERT COUVERTURE pour

remplacer la gouttière du bâtiment du Char pour un montant de 861,20 € HT / 1 033,44 € TTC.

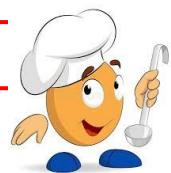
Devis accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Nomination des agents recenseurs.

Le recensement de la population de St Pierre du Val aura lieu du 16 janvier au 13 février 2025.

2 agents ont été retenus :

Mme CHERET Chantal et Mr MONOT Éric ; Mme LEMIERE Mélanie sera coordonnateur principal.



Réunion du 24 novembre 2024

Présents 08 Votants :08

Contrat de travail de Mr Guy LEGER.

Il s'agit d'un poste « d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe » à raison de 24/35^{ème}. Son indice de rémunération est de IB 448/IM 398 du 5^{ème} échelon du 12/11/2024 au 02/12/2024.

Délibération approuvée à l'unanimité des conseillers présents ;



Contrat de travail de la nouvelle cantinière.

Suite à la démission de la cantinière le 08 novembre pour raisons familiales le secrétariat a procédé à un recrutement.

Après étude des divers CV reçus une candidature a été retenue pour un poste d' Agent technique principal de 2^{ème} classe » à 22,60/35^{ème}. Son indice de rémunération est de IB 376/IM 374 du 5^{ème} échelon à compter du 25/11/2024 au 31/08/2025.

Délibération approuvée à l'unanimité des conseillers présents.

Rémunération des agents recenseurs.

Deux agents ont été recrutés afin d'effectuer le recensement de la population sur la commune du 16 janvier au 13 février 2025. Le montant de leur rémunération sera de 1 000 € / agent. Une subvention de 1 400 € sera allouée à la commune en défraiement de cette dépense.

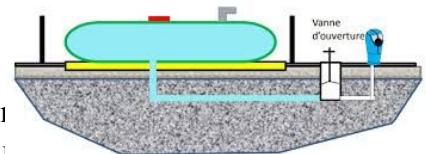
Délibération approuvée à l'unanimité des conseillers présents.

Conventions DECI:

Dans le cadre du règlement DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) la commune a dû poser plusieurs bâches réserves incendie. Il a été décidé avec les propriétaires des terrains de procéder à des signatures de conventions ; les propriétaires restent en possession de leur terrain même si l'entretien revient à la commune.

Trois propriétaires sont concernés : Mrs BOUCHARD (Le Grand-Beaucher), HAMON (La Charrière Bardel et MAUREY (Le Château).

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents.



Redevance ORANGE:

Vu le décret 2005-1676 du 27/12/2005, ORANGE opérateur téléphonique redevance d'occupation du domaine public routier aux communes quels montants est prévu, ce montant s'élèvera à 390,99 € pour la commune de St Pierre du Val. Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents.

Panneau Pocket :

La commune a adhéré au réseau **Panneau Pocket** afin d'informer un maximum d'habitants des diverses informations importantes ou alertes : travaux de voirie, d'urbanisme, collecte des déchets, inscriptions à l'école, évènements sur la commune ou la CCPHB, etc.

Cette inscription est gratuite et sans risques, elle s'applique sur ordinateur ou téléphone, déjà 168 abonnés. (Voir document joint)



Repas des Aînés.

Cette année encore le rendez-vous des Aînés a été une grande réussite. Le repas a permis d'accueillir bon nombre de personnes qui n'avaient encore jamais participé à cette réunion d'habitants et qui ont ainsi pu faire connaissance. Les doyens remplaçants à l'honneur étaient Mme Huguette FILLATRE (91 ans) et Mr Guy DELAHAYE (84 ans) nos aînés Mme Michèle HAMON (99 ans) et Mr Claude LEFEBVRE (93 ans) n'ayant pu être présents, un grand merci à eux. Comme d'habitude la bonne humeur régnait, chacun s'est régale du bon repas préparé sur place par les membres du CCAS, le service étant assuré par les conseillers municipaux.



Cantine:

Pour la seconde fois en un an notre cantinière fait valoir sa démission pour raisons familiales.

Mr Guy LEGER, merci à lui, a assuré l'intérim afin que le secrétariat organise une embauche légale via France Travail et Emploi Territorial : 5 candidatures ont été enregistrées et c'est le CV de Madame Fanny RIGOULT qui a été retenu.

Ses diplômes de pâtissière ont tout de suite séduit les enfants qui prennent leur repas à la cantine.



Cartes d'électeurs:

Les élections de juin ont permis à de jeunes futurs électeurs de recevoir pour la première fois leur carte et, ainsi, de pouvoir participer à la vie politique nationale de leur pays.

Une petite cérémonie a été organisée, par la mairie, afin de leur remettre leur carte électorale en main propre et partager le verre de l'amitié afin de faire plus ample connaissance. Fiers et conscients de leur nouvelle responsabilité ils se sont tous déplacés les jours d'élections. Félicitations !



FÊTES À VENIR :

Fêtes des voisins : Dimanche 22 juin 2025

Kermesse des 3 Z'écoles : dimanche 29 juin 2025 à Fatouville-Grestain

L'association des parents d'élèves des 3 Z'écoles organise chaque année des activités diverses (vente de chocolats, tombola, boum des enfants, loto, kermesse, etc.).

Les bénéfices réalisés lors de ces manifestations permettent de financer les projets scolaires des écoles de Berville- sur- Mer, Fatouville-Grestain et Saint Pierre du Val.

Cette année est organisé un voyage scolaire commun à toutes les classes du regroupement sur le thème du moyen-âge.

Un Loto aura lieu le dimanche 18 Mai à partir de 14h à la salle des fêtes de Fatouville-Grestain
(ouverture des portes 12h, restauration sur place.).

Venez nombreux et réservez vos places : 06 60 77 45 39 & 06 36 01 94 40

Les enfants vous remercient de votre participation

Commémorations du 08 mai et du 11 novembre ;

En ces périodes préoccupantes, avec des conflits partout dans le monde et même à nos portes, il n'est pas permis d'oublier tous ceux qui ont laissé leur vie pour que nous puissions vivre libres.

Chaque année les armistices des guerres 14-18 et 39-45 sont célébrés au pied du monument aux morts où nous rendons hommages aux soldats et aux civils qui sont morts au nom de la liberté.

Il ne faut pas que les jeunes générations oublient ce que leurs grands-parents et arrières grands parents ont vécu, à nous de leur rappeler et de maintenir ce rendez-vous si important.



DECI (défense Extérieure Contre l'Incendie):

Dans le cadre de l'élaboration du Plan DECI de nombreuses bornes ont été posées par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) et là où la pression d'eau n'est pas suffisante des bâches réserves incendie sont ou vont être installées de place en place dans les différents hameaux. C'est une contrainte budgétaire qui nous est imposée par le Département et qui pèse lourdement sur notre budget. Nous avons pu bénéficier de subventions pendant 3 ans uniquement.

Aucune construction, pose de panneaux photovoltaïques, agrandissement ne peut se faire sans sécurité incendie et pour une commune très étendue comme Saint Pierre du Val cela crée de réels problèmes.

Un maximum de bornes ont déjà été posées quant aux « réserves bâches » l'installation est plus problématique, il nous faut trouver des terrains et de toute façon il sera très difficile d'en installer sur tout notre territoire.

Des pourparlers sont en discussions afin de ramener les distances (200m dans l'Eure) comme aux départements qui nous entourent (400m).



Bords de Seine en Folie revient le samedi 13 mai !

• Une après-midi festive le long des bords Seine, sur l'Esplanade des Voiles de la Liberté, à Berville-sur-Mer. L'occasion de s'initier à la mobilité douce sur le territoire.

Une fête de la Nature et du vélo

L'Office de Tourisme communautaire de Honfleur, la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville et la commune de Berville-sur-Mer organisent à destination du grand public et des familles la 3ème édition de « Bords de Seine en Folie ».

Deux balades à vélo seront proposées pour rejoindre l'Esplanade des Voiles de la Liberté : l'une depuis Honfleur (départ 14h – 10 km) et l'autre depuis Beuzeville (départ 14h – 13 km). Des goodies seront offerts aux cyclistes.

Sur place, retrouvez l'ambiance vélo et « guinguette » des bords de Seine avec de nombreuses animations : fanfare Satie'sfaction, balades à vélo, rosaries, vélo circulaire ou autres vélos rigolos, parcours de pump track, airbag BMX et spectacles d'acrobates avec des riders.

Et pour prolonger les festivités

Concert jusqu'à 22h avec le groupe « Belle Époque ».

Restauration et buvette sur place grâce au Comité des Fêtes et quelques Foodtrucks.

Informations pratiques

De 14h à 22h – Esplanade des Voiles de la Liberté à Berville-sur-Mer

Entrée libre – Animations gratuites



Vélo:

Suite à l'adoption du « plan vélo » dans le cadre de la compétence « Mobilités », la CCPHB a élaboré des « circuits vélo » sur tout son territoire sous forme de boucles.

Il en existe 5 dont 2 se croisent à Saint Pierre du Val au niveau du parking du Val :

- ✓ **Au bord de la Risle** (26 kms / difficulté intermédiaire) et
- ✓ **Balade en bord de Seine** (33,5 kms / difficile)

Les circuits sont matérialisés par des petits panneaux et indiquent les distances à parcourir.

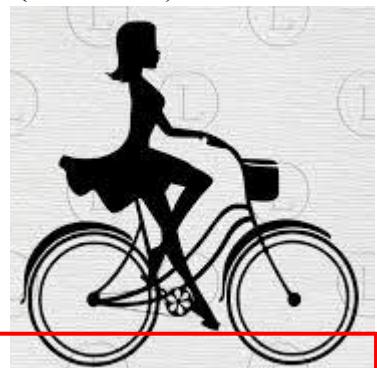


Voirie:

Les travaux entrepris par le service voirie de la CCPHB portent leurs fruits. En effet l'écoulement des eaux de pluie ne se déverse plus sur la route de la Mairie avec son lot de pierres et de branchages et rejoint sagement le cours de la Vilaine en traversant le champ en contrebas de la mairie. Restent des endroits dans la commune qui posent toujours problèmes mais dont les solutions sont à l'étude au service ruissellement.

Subventions accordées par la CCPHB selon le niveau de ressources : (sur dossier)

- ✓ SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- ✓ Aide à la réhabilitation de votre assainissement
- ✓ Aide à la rénovation énergétique (SOLIHA)
- ✓ Aide aux travaux pour le maintien à domicile
- ✓ Aide à l'achat d'un vélo électrique
- ✓ Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.



TAD (Transport à la Demande)

La communauté de commune met en place un service **de Transport à la Demande** pour les habitants qui n'ont pas accès aux transports en commun, ceci afin de désenclaver les communes rurales. Ce service s'adresse à toute personne qui désire se déplacer sur le territoire de la CCPHB. Une centrale de réservation permettra de s'inscrire sur un site dédié qui enregistrera les demandes de transport du lieu d'habitation jusqu'à l'endroit souhaité.

Ce service fonctionnera du lundi au samedi de 08h à 18h avec un minibus de 8 places pouvant accepter un fauteuil roulant pour la modique somme de 1 € par déplacement et prendra effet à partir du 1^{er} juin 2025

C'est la société KEOLIS Pays Normands qui a été choisie par la CCPHB et qui assurera ces transports.

Une fiche complète de renseignements sera distribuée dans les jours qui viennent afin d'informer toutes les personnes intéressées par ce nouveau service.



Office des Risques Majeurs
de l'Estuaire de la Seine

ORMES. Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine.

Vous habitez dans une **Zone à Risques Industriels Majeurs** (RD180, industries du Havre, etc.)

Vous trouverez ci-joint un document à lire attentivement « **Information des populations, les bons réflexes en cas d'accident industriel majeur sur la zone industrielo-portuaire du Havre** » à garder précieusement, et à la vue, afin d'adopter les bons réflexes en cas d'alerte.

Grâce au QR-code vous téléchargerez FR-Alert qui vous préviendra en temps réel, par un signal sonore spécifique, sur votre portable.

Tous les musés d'Honfleur sont accessibles gratuitement aux habitants de la CCPHB.

La MORA.

La MORA, (2, quai de la jetée Est ; rétrospective de la construction du bateau de **Guillaume le Conquérant**) reste payant avec une minoration pour les habitants de la CCPHB.

Le site de la MORA vous plonge au cœur d'une aventure immersive et pédagogique où se raconte l'épopée fascinante de la conquête de l'Angleterre. Une véritable aventure maritime qui met en lumière l'héritage exceptionnel de la Normandie à travers un projet à la fois spectaculaire et enrichissant.



PLUI

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUI a été voté en Conseil Communautaire le 11 décembre 2024 et applicable le 02 janvier 2025.

Désormais des zones constructibles (UD) sont officiellement identifiées, dans 4 hameaux : la Dufourerie, la Bigerie Nord et Sud et le Mesnil

Zone UD : « Correspond à une zone constituée d'un tissu urbain à dominante d'habitat pavillonnaire de densité faible ».

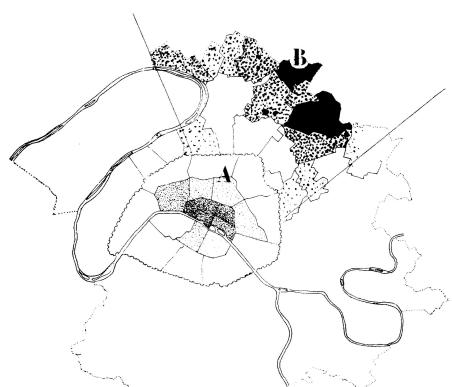
Zone A : « Zone dédiée aux activités agricoles qui prend en compte une plus grande sensibilité paysagère ».

Zone N : « Zone naturelle, non ou partiellement desservie par des équipements collectifs. Elle est à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages. Elle comporte quelques constructions.

Certaines restrictions devront être respectées concernant l'édification des clôtures ainsi que les plantations de haies paysagères.

Les plans sont consultables en mairie et sur le site de la CCPHB

A partir du **01 juillet 2025** les dossiers d'urbanisme (CU, DP et PC) seront instruits par le service urbanisme de la CCPHB, le SUM (Service d'Urbanisme Mutualisé) de Pont-Audemer arrivant à l'échéance des 10 ans de sa constitution. Les dossiers seront toujours à déposer en mairie mais envoyés ensuite à Honfleur et non plus à Pt-Audemer. Tous les dossiers en cours seront systématiquement basculés de Pont-Audemer vers Honfleur qui les récupèrera. De plus amples informations vous seront fournies dans les mois à venir.



Mise aux normes de l'installation électrique de l'église

Une subvention de 3 500 € nous a été accordée par l'OT afin de refaire toute l'installation électrique de l'église.

Réparation de l'entrée du cimetière de l'église:

Enfin le poteau et la rambarde de l'entrée du cimetière ont pu être réparés.

Trois devis ont successivement été acceptés et signés avec des artisans mais non suivis d'effet. A l'arrivée des beaux jours les travaux ont pu être enfin réalisés et redonner de l'esthétique à cette entrée de nouveau sécurisée.



L'entretien du cimetière de l'église devenant trop difficile il a été décidé de le végétaliser.

La végétalisation du cimetière du Val étant une telle réussite, selon le PNRBS, les doutes ont été vite dissipés quant aux travaux à entreprendre dans celui de l'église.

Mr QUESNOT, maire honoraire de Saint Pierre du Val
s'est éteint le 10 septembre 2023 à l'âge de 95 ans.

Né en 1927 il aura une vie bien remplie comme les hommes de cette génération. Il arrive à St Pierre du val dans les années 1980 avec son épouse Colette, travaille à la papeterie de Pt Audemer et est élu conseiller municipal en 1983, en 1989 il est élu maire jusqu'en 2008.

Il créera le SIVOS Jacques RUEFF, le club des Aînés, le POS en 2000 qui sera valable jusqu'en 2021, le terrain communal pour l'équipe de foot, le réseau des chemins pédestres Il sera à l'initiative de la restauration des écritures moyenâgeuses dans le chœur de l'église, l'électrification des cloches, la réfection de l'église attaquée par la mérule en 2006, la remise en état de la petite chaumière, l'entrée de notre commune dans la Communauté de Communes de Beuzeville et entamera le projet de construction du groupe scolaire « André et Simone FERET » inauguré en 2009.

Un hommage lui a été rendu en l'église de St Pierre du Val et il repose avec son épouse à l'entrée du cimetière.

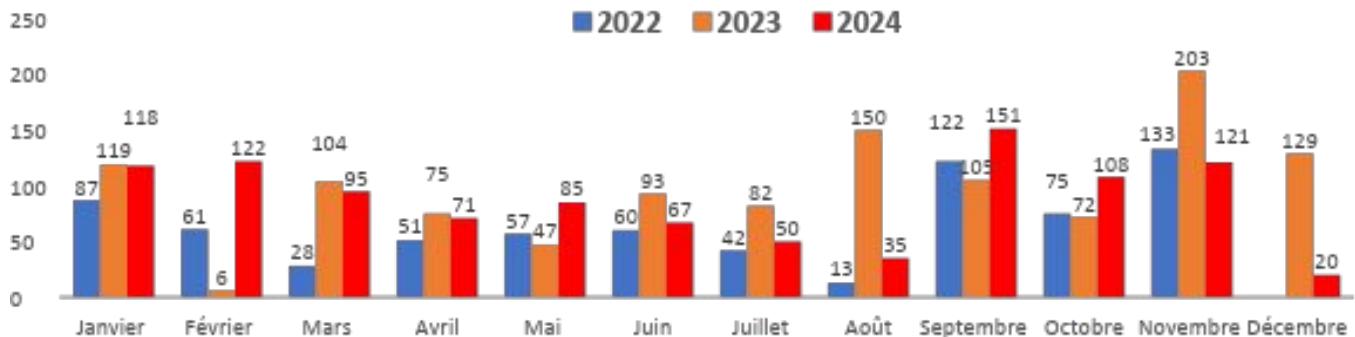


Un autre personnage, **Mr Pierre HEMERY**, image et mémoire de notre village nous a quittés le jour de Noël. Natif de St Pierre du Val, il en connaissait toute l'histoire et tous les recoins, il nous manquera terriblement tant il savait tout sur tout. Ancien combattant d'Algérie, ancien conseiller municipal et Frère de Charité il a été inhumé près de la porte de son église rejoint hélas par son épouse Denise deux mois plus tard. Nous ne les oublions pas !



Les renseignements indispensables

Pluviomètre 2023 2024 Par Philippe Versavel



Règlement des heures de tonte :

En semaine	8 h 30	à	19 h 30
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	et de	15 h 00 à 19 h 00
Dimanche	10 h 00	à	12 h 00



Permanence de la mairie le :

lundi de 17 h 00 à 18 h 30 & le jeudi de 15 h 00 à 17 h 00

Et sur rendez-vous avec Mme le Maire

Tél : 02.32.57.60.87 / adresse mail : comune.stpiereduval@wanadoo.fr

Site : saintpiereduval.fr

Tél du maire (Martine HOUSSAYE) 06.11.23.82.91

Tél du 1^{er} adjoint (Lydie HAMON) 02.32.56.83.85 Samu 15

SOS Violences Femmes info 3919 Police 17

Anti poison 08.25.81.28.22 Pompiers 18

Suicide écoute 01.45.39.40.00 Enfant disparu 08.10.01.20.14

Si vous avez une idée, une envie, téléphonez à la mairie pour de plus amples renseignements

Mariage

	Jour / mois	Année
MAROUZE Julie et DESERT Mathieu	30 Août	2024



Au revoir à :

	Jour / mois	Année
LEROUX Jean Pierre	07 Mars	2024
DOUAY Gérard	08 Juin	2024
VICOMTE Patrick	12 Juin	2024
BELAMY Raymond	13 Juillet	2024
HEMERY Pierre	25 Décembre	2024



Bienvenue à :

	Jour / mois	Année
FOUQUES Côme	27 Janvier	2024
FAVERIE Louis	29 Mai	2024
HUET Aimé	09 Août	2024
SOHIER Aimée	12 Août	2024
MARTINOLI Isaac	22 Octobre	2024
LINGLET Lou	12 Décembre	2024